



# Kikafékoï

## **Réunion institutionnelle CAF-MAIRIE-KIKAFÉKOI** **8 janvier 2018**

---

### **Présents :**

*Fabrice Guillaume et Estelle Hernot (CAF)  
Brigitte Merles, Soizic Allano, Jean Pierre Regnault, Yannick Rault (Mairie) ;  
Philippe Bouchard, Gaëlle Berriau, Christophe Minaud, Véronique Fraissenet  
(KIKAFÉKOI)*

### **Réunion animée par Brigitte Merle**

### **Rappel des objectifs de la réunion :**

- temps institutionnel entre les 3 principaux partenaires

### **Points abordés :**

- *retours sur l'activité du Kikafékoï*
- *comment améliorer le partenariat KIKAF / Mairie*
- *points par rapport au local et par rapport à la communication Kikaf' / mairie*

### **Retours sur l'activité très riche du Kikafékoï**

---

- association qui a une activité très riche et diversifiée
- actions qui correspondent à des objectifs très intéressants et portent des valeurs partagées par la mairie

### **Questions autour du partenariat KIKAF/Mairie**

---

#### **- retour sur la demande de gratuité pour la journée bretonne du 4 février**

☺ ce n'est pas un partenariat qui a été sollicité mais une gratuité de salle dans la mesure où l'action favorise le lien social, est gratuite, à but non lucratif, ouverte au plus grand nombre, un cadeau pour les habitants en quelque sorte et que notre local est trop petit pour accueillir l'événement.

☺ la mairie réaffirme la règle des gratuités de salles : 3 prêts si partenariat. Le Kikafekoï a déjà une place particulière avec la mise à disposition du local et des fluides et 3 prêts de salles supplémentaires / aux autres associations.

Il nous est demandé de respecter ce cadre.

☺ toutes les actions méritent-elles de faire l'objet d'une co-construction ?

### **- sollicitation des services :**

☺ suite à la sollicitation de la médiathèque pour la soirée gaming, la ville propose que pour toute proposition de partenariat : avant de rencontrer les salariés, solliciter l' élu en charge du dossier ou Yannick Rault (directeur des services), notre correspondant en Mairie. La proposition est validée par l'ensemble.

### **- sollicitation de bénévoles aux 10 ans du Grand Pré**

☺ nous soulignons que nous avons pris au sérieux la sollicitation et que nous avons jugé important d'apporter une réponse en conscience et honnête de ce que nous pensions et qu'il s'agit plus d'une contrariété qu'une erreur. On a également rappelé que pour les différentes sollicitations de partenariat que nous recevons nous avons une règle : apporter une plus-value à l'action et non juste diffuser les informations pour ne pas surcharger les boîtes mail des adhérents.

### **- calage de date du COPIL**

La mairie a répondu de façon très réactive par sms le jour même de la sollicitation... on a dû redire que certes on avait manqué de réactivité mais que malheureusement à la date proposée nous n'étions pas disponibles.

### **- dans l'ensemble, des partenariats réussis !!**

☺ Le Kikaf souligne les partenariats réussis en 2017 : conférence éducation, concert chez l'habitant avec le Grand Pré, ludothèque à l'Orangerie, journée intergénérationnelle, concert des Motivés avec le Grand Pré. Nous sommes la seule association à développer autant d'actions en partenariat avec la ville.

L'année 2018 promet également d'être belle : conférence parentalité, journée récup', fête de la musique.

☺ Nous avons rappelé qu'on ne pouvait pas tout mener en partenariat, qu'il y avait une richesse d'action grâce à la spontanéité et la facilité de mise en œuvre et qu'on souhaitait garder ce côté spontané et réactif. D'autre part, les bénévoles consacrent énormément de temps aux actions et ne sont pas forcément disponibles pour multiplier les réunions.

## **Questions / local**

---

☺ la mairie rappelle que les règles du jeu étaient connues dès le départ : la maison est mise à disposition en l'état et aucun travaux ne sera possible. Nos sollicitations régulières de mises aux normes sont donc jugées inappropriées et agaçantes.

☺ nous avons précisé que contrairement à il y a 3 ans où nous étions en plein rêve, nous pouvons constater aujourd'hui que notre action est solide et répond à un réel besoin de lieu de rencontre sur le territoire. Il peut-être temps de remettre les choses à plat ensemble.

☺ nous rappelons que nous ne demandons pas de mise aux normes mais que nous essayons d'être force de propositions pour réfléchir ensemble à une solution répondant aux limites du local auxquelles nous sommes confrontés. Oisillon, terrain pour mettre en place une Yourth que nous sommes prêts à financer... Pas nécessairement d'investissements pour la ville, et des solutions réversibles.

### **Interventions de la CAF au cours de la réunion :**

---

La question du partenariat collectivité / EVS se pose dans de nombreuses structures. Nécessite de se poser la question de la définition d'un partenariat.

☺ comment trouver un bon équilibre et trouver une bonne distance entre : l'autonomie nécessaire d'une association sans être sous tutelle d'une collectivité ?

Identifier les risques d'instrumentalisation...

Proposition de la CAF : réaliser une convention tripartite peut permettre de formaliser les attentes des uns et des autres. Attention : ce document doit être un outil et non une fin en soi administratif.

Un temps de travail pourrait être envisager entre la mairie, la CAF et le KIKAF pour identifier les actions qui convergent et identifier les actions possible à mener en partenariat.

### **Rappels de la CAF :**

- la convention tripartite n'est pas obligatoire
- objectif des EVS : la participation des habitants : attention à ne pas les forcer à faire des choses
- un EVS n'est pas une association comme les autres : doivent pouvoir avoir les moyens de rayonner pour faire du lien social.